InWay
Coaching

BILAN DE COMPÉTENCES

Mon Virage Pro

BILAN DE COMPÉTENCES

Mon Projet Pro

BILAN DE COMPÉTENCES

Ma Raison d'Être

Document mis à jour le 24 Mai 2024

EI Nadège PETRUCCI – www.inway.coach
Siège social : 42 rue de Tauzia 33800 BORDEAUX – Tél. +33 (0)6 50 90 95 46 – contact@inway.coach
SIRET 511 007 569 00037 – NAF 7022Z – N° de TVA intra FR90511007569 – Dispensé d'immatriculation au RCS
Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 122 1333. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Le bilan de compétences,
une démarche de repositionnement personnel et professionnel

De plus en plus de personnes, de tous âges et de tous horizons, se tournent vers le bilan de compétences pour accompagner leur **repositionnement professionnel**.

"Repositionnement" semble davantage adapté que "reconversion" parce que tous les bilans de compétences ne se soldent pas forcément par une reconversion.

Il est en effet l'occasion de faire **un point sur son parcours de vie, tant professionnel que personnel**. Cette analyse du parcours permet de mettre les choses à plat, cartes sur table, de manière objective et posée, afin de **mieux négocier la suite de son parcours**.

C'est donc **un moyen efficace de déterminer son avenir professionnel de manière réfléchie**, de **négocier un virage vers une nouvelle activité** ou de **modifier sa fonction actuelle** de manière à ce qu'elle vous convienne pleinement.

Sens, motivation, valeurs, équilibre, vous prenez en compte ce qui est essentiel pour vous.

Vous modelez ainsi votre projet selon vos critères tout en les inscrivant dans une réalité tout aussi importante : la faisabilité de votre projet et éventuellement les formations nécessaires pour le réaliser.

Pourquoi faire un bilan de compétences ?

- Répondre à un besoin de plus en plus important de donner du sens à son avenir professionnel
- Faire un état des lieux objectif de son parcours personnel, professionnel et de ses compétences
- Identifier quelles compétences acquises sont transférables à d'autres secteurs d'activité
- Mieux se connaître pour mieux cibler les domaines qui conviendront avec sa personnalité
- S'inscrire dans une démarche professionnelle mûrement réfléchie
- Trouver une voie professionnelle en phase avec ses valeurs profondes
- Déterminer quels secteurs permettront de se réaliser pleinement
- Changer d'activité, la modifier ou encore déterminer une mobilité interne

Nous co-construisons le projet ou les scénarios professionnels qui vous permettront de réunir votre savoir-faire, vos expériences et de l'aligner avec vous, vos envies, vos valeurs.

La structure d'un bilan de compétences est en ceci efficace qu'elle prend en compte les différents aspects de votre vie et suit une logique par étapes qui aborde votre futur projet dans son entièreté :

BILAN PERSONNEL

Vous êtes l'acteur principal de votre vie : tout part de vous et votre projet vous ressemblera.

Analyser votre parcours de vie mais aussi votre personnalité,
votre mode de fonctionnement,
vos besoins fondamentaux
vous apportera une meilleure connaissance de vous-même
et vous permettra de définir les ingrédients essentiels que vous souhaitez trouver dans votre projet.

BILAN PROFESSIONNEL

Nous entrons ici dans le bilan des compétences à proprement parler
qui vous permettra **d'identifier en détail vos aptitudes et compétences professionnelles** ainsi que leur transférabilité.

Embrasser son parcours et mettre des mots justes sur ses compétences, c'est aussi pouvoir mieux en parler et assoir sa légitimité.

PROJET & PLAN D'ACTION

Cette étape permet de définir un ou plusieurs scénarios professionnels qui permettent d'accorder harmonieusement les éléments que vous avez mis en lumière dans votre bilan personnel et professionnel.

En d'autres termes, cette étape vous permettra de déterminer :
un à trois scénarios possibles
vos atouts pour sa mise en œuvre
une cohérence avec votre personnalité et vos compétences
la faisabilité de votre projet
la réalité du métier envisagé
la ou les formations nécessaires
les étapes pour y parvenir

EI Nadège PETRUCCI – InWay Coaching – www.inway.coach Siège social : 42 rue de Tauzia 33800 BORDEAUX – Tél. +33 (0)6 50 90 95 46 – contact@inway.coach SIRET 511 007 569 00037 – NAF 7022 Z – N° de TVA intra FR90511007569 – Dispensé d'immatriculation au RCS Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 122 1333. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

BILAN DE COMPÉTENCES

Mon Virage Pro

6 séances pour une vision plus claire de son (re)positionnement professionnel

Accompagnement **18 heures**

Durée de 6 semaines à 3 mois

Agile & Structurant

BILAN DE COMPÉTENCES

Mon Projet Pro

8 séances pour un travail de redéfinition de son identité professionnelle complet

Accompagnement **24 heures**

Durée de 8 semaines à 3 mois

Complet & Intégratif

BILAN DE COMPÉTENCES

Ma Raison d'Être

10 séances pour un accompagnement plus long et un travail approfondi

Accompagnement **24 heures**

Durée de 10 semaines à 4 mois

Long terme & Introspectif

Les modalités & moyens pédagogiques

Modalités d'intervention :

- Entretiens individuels au cours d'échanges en face à face
- Présentiel, distanciel ou mixte
- Engagement de neutralité et de confidentialité
- Accompagnement global réparti en entretiens en face à face et travail personnel entre chaque séance
- Durée estimée selon le type de bilan de compétence sélectionné entre 6 semaines à 4 mois.

Le bilan de compétences peut se réaliser en présentiel si vous résidez proche de Bordeaux, à distance ou bien en utilisant les deux modalités (mixte), selon vos préférences et contraintes.

Lorsque l'accompagnement se déroule en présentiel, les rendez-vous auront lieu habituellement au 42 rue de Tauzia 33800 Bordeaux.

Nous planifions les séances du bilan de compétences en amont avec le bénéficiaire en fonction de ses disponibilités. Le planning prévisionnel est composé de **6 à 10 séances de 2,5 à 3 heures** selon le format de bilan de compétences sélectionné **avec environ 1 séance par semaine**.

Certaines intersessions sont espacées d'un peu plus d'une semaine lorsque le travail et les démarches nécessitent davantage de temps. Le planning peut être ajusté en fonction des besoins et des contraintes personnelles ou professionnelles du bénéficiaire. Si la situation le nécessite, le planning peut être modifié au cours du bilan de compétences.

Les étapes du bilan de compétences

1. Rendez-vous d'information préalable, gratuit et sans engagement
2. Financement sollicité
3. Co-élaboration du planning prévisionnel des séances
4. Signature de la convention
5. Déroulement du bilan de compétences en 3 phases
6. Entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan de compétences

Moyens pédagogiques :

- Analyse du **parcours de vie** et des influences
- Analyse de ses **forces et axes de vigilance**, de ses **modes de fonctionnement** et de sa **personnalité** à l'aide d'outils d'aide à la réflexion, à la synthèse et à l'introspection
- **Définition du type personnalité Myers-Briggs MBTI®** (questionnaire et entretien), afin de connaître ses préférences et modes de fonctionnement naturels
    - ***Bilan de compétences "Mon Projet Pro" : définition du type de personnalité* MBTI®**
    - ***Bilan de compétences "Ma Raison d'Être", définition du type de personnalité* MBTI® *avec remise du rapport d'impact complet.***
- Définition et analyse détaillée du **parcours professionnel, des expériences, des compétences et des trois types de savoirs** mis en œuvre
- **Portefeuille de compétences**
- **Tests d'orientation professionnels**
- Ouverture et **accompagnement à la sélection de secteurs professionnels** et à la **recherche et l'étude des métiers** et activités possibles
- **Enquêtes terrain** et approfondissement de la connaissance des métiers visés
- Étude de la **faisabilité du projet**, **Analyse de la transférabilité** des domaines de compétences, Sélection des éventuelles **formations**
- **Plateforme en ligne avec accès privé** de liens et ressources utiles
- Sélection et priorisation des **différents scénarios professionnels** retenus et **plan d'action**
- **Compte-rendu de synthèse**

- **Outils et supports pour chaque étape du bilan**, adaptés **selon les besoins** et **selon le bilan de compétences** et la durée de l'accompagnement
- Outils et supports **optionnels et sur-mesure** selon les **besoins complémentaires** qui peuvent émerger au cours du bilan.

Un accompagnement sur-mesure, centré sur la personne, qui permet d'aligner vos expériences et compétences avec vous-même, vos envies, vos valeurs.

BILAN DE COMPÉTENCES

Mon Virage Pro

Agile & Structurant

Accompagnement 18 heures en 6 séances

Pour structurer votre démarche, vous accompagner à chaque étape sur un durée plus condensée ; alliance d'agilité et de profondeur d'analyse.

BILAN DE COMPÉTENCES

Mon Projet Pro

Complet & Intégratif

Accompagnement 24 heures en 8 séances

Pour un accompagnement complet qui vous permette de redessiner les contours de votre identité professionnelle en intégrant harmonieusement votre évolution personnelle.

BILAN DE COMPÉTENCES

Ma Raison d'Être

Long terme & Introspectif

Accompagnement 24 heures en 10 séances

Pour un accompagnement plus long où chaque étape est approfondie et où la connaissance de soi dans chaque sphère de sa vie est au service du sens de celle-ci.

Description de la démarche du bilan de compétences

Le bilan de compétences est une démarche :

- **Volontaire** : le participant décide lui-même du moment de son bilan de compétences, y compris lorsque l'employeur est à l'origine de la demande et qu'il finance la prestation ;
- **Confidentielle** : le professionnel est seul destinataire des informations et documents produits par le bilan de compétences ;
- **Non sanctionnante** : il s'agit d'une autoévaluation accompagnée et à visée formative.

Les 3 phases d'un bilan de compétences

Phases définies dans l'Art. R. 6313-4 du code du travail

Un bilan de compétences se décompose en 3 phases distinctes qui se déroulent lors de plusieurs séances de travail.

1. **Phase préliminaire**
   - Analyser du contexte et de la demande
   - Confirmer son engagement et sa motivation pour réaliser le bilan de compétences
   - Faire le point sur les souhaits d'évolution ou de changement, définir et analyser la nature de ses besoins
   - Déterminer la prestation la plus adaptée
   - S'informer des conditions de réalisation du bilan de compétences
2. **Phase d'investigation**
   - Analyser les motivations et objectifs professionnels et personnels
   - Identifier les compétences et les ressources mobilisables et repérer les champs professionnels où elles peuvent être mises en œuvre
   - Déterminer les compétences qui restent à acquérir et les axes d'amélioration pour atteindre l'objectif visé
   - Évaluer la faisabilité du projet (environnement, démarches, formation, emploi, etc.)
3. **Phase de conclusion**
   - S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
   - Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel
   - Prévoir et planifier les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet et notamment les besoins en termes de formation
   - Construire un plan d'action
   - Valider le document de synthèse remis à l'issue de la démarche.

Entretien de suivi

- Entretien de suivi 6 mois après la fin du bilan de compétences
- Faire un point sur l'évolution de la situation au regard du plan d'action établi
- Identifier des solutions selon le besoin et si nécessaire

EI Nadège PETRUCCI – InWay Coaching – www.inway.coach Siège social : 42 rue de Tauzia 33800 BORDEAUX – Tél. +33 (0)6 50 90 95 46 – contact@inway.coach SIRET 511 007 569 00037 – NAF 7022 Z – N° de TVA intra FR90511007569 – Dispensé d'immatriculation au RCS Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 122 1333. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Définition

Le bilan de compétences fait partie des actions qui entrent dans le champ de la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV). C'est une démarche règlementée par le Code du Travail dont notamment les articles R.6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38. L'encadrement légal vise avant tout à protéger le bénéficiaire. **Selon les termes de la loi du 31 décembre 1991** relative à la formation professionnelle et à l'emploi, et comme le précise l'article L.6313-10 du Code du Travail, le bilan de compétences a pour objet de « permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ».

Accessibilité

Afin de faciliter les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter au minimum deux mois en amont de la date souhaitée afin d'étudier la meilleure adaptation des moyens et méthodes, dans la mesure du possible. Le cas échéant, nous ferons le nécessaire pour vous proposer une alternative.

Financement

CPF, plan de formation, France Travail, autofinancement …

Vous êtes indépendant, salariés, demandeur d'emploi, vous travaillez dans le privé ou dans le public… Selon votre situation et votre statut, différentes possibilités de financement s'offrent à vous. Nous pourrons étudier ensemble les solutions possibles.

Délais d'accès

Dès réception de votre demande de contact, vous serez rappelés dans un délai de 48h pour prendre rendez-vous. Ce rendez-vous (entretien préalable d'analyse de la demande) est **gratuit et sans engagement**. Il permet d'échanger pour **cerner vos attentes, répondre à vos questions et vous expliquer la démarche**.

À l'issue de ce rendez-vous d'analyse de votre demande, le bilan de compétences pourra commencer après la signature de la convention établie selon le mode de financement que vous aurez mobilisé. Le délai pour démarrer le bilan est habituellement de 2 mois selon les disponibilités.

BILAN DE COMPÉTENCES
Mon Virage Pro

Accompagnement 18 heures
en 6 séances
Durée de 6 semaines à 3 mois

1550 € TTC

BILAN DE COMPÉTENCES
Mon Projet Pro

Accompagnement 24 heures
en 8 séances
Durée de 8 semaines à 3 mois

1860 € TTC

BILAN DE COMPÉTENCES
Ma Raison d'Être

Accompagnement 24 heures
en 10 séances
Durée de 10 semaines à 4 mois

2480 € TTC

PUBLIC Toute personne souhaitant s'engager dans une réflexion sur son évolution professionnelle.

ORGANISATION Séances en présentiel, à distance ou mixte

DÉROULÉ Phase préliminaire - Phase d'investigation - Phase de conclusion

LIEU 42 rue de Tauzia 33800 Bordeaux ou lien visio envoyé avant le démarrage de l'accompagnement

ACCESSIBILITE Pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter au moins deux mois en amont de la date souhaitée afin d'étudier la meilleure adaptation des méthodes dans la mesure du possible.

FINANCEMENT CPF, plan de formation, France Travail, autofinancement

DELAI D'ACCES AU BILAN DE COMPETENCES
Dès réception de votre demande de contact, vous serez rappelés dans un délai de 48h pour prendre rendez-vous. Le délai pour démarrer le bilan est habituellement de 2 mois, selon les disponibilités et le financement sollicité.

TITRE QUALITE CONSULTANT
Nadège PETRUCCI, coach professionnel certifiée, praticienne MBTI® certifiée et consultante-formatrice.

CONTACT
Pour toute information : nous contacter par téléphone au **06 50 90 95 46** ou par email : **contact@inway.coach**